

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MALO

SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI, 14 FÉVRIER 2022

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance par le Maire;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du 13 décembre 2021 du 10 et du 24 janvier 2022;
4. Période de questions réservée au public;
5. Inspecteur en bâtiment et en environnement;
6. CDSM;
7. Avis de motion et projet de Règlement 448-2022 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-Malo;
8. Règlement de taxation 2022;
9. Nouveau secteur résidentiel;
10. Rénovations :
 - 10.1 Garage;
 - 10.2 Halte-routière
11. Pavage ;
12. Pompe à eau du chalet du Lac Lindsay ;
13. Plates-bandes école ;
14. Fonds pour le transport actif ;
15. MRC :
 1. Intérêt des élus locaux envers les comités de travail de la MRC ;
 2. Halte paysagère ;
 3. Entente écocentre permanent ;
16. Renouvellement : abonnement au Journal du Haut Saint-François et ADMQ;
17. Lettre d'appui pour l'exploitation d'une gravière sablière;
18. Paiement des comptes :
 1. Comptes payés;
 2. Comptes à payer;
19. Bordereau de correspondance;
20. Rapports :
 1. Maire;
 2. Conseillers;
 3. Directrice générale;
21. Varia;
22. Période de questions réservée au public ;
23. Évaluation de la rencontre;
24. Levée de la séance.

Édith Rouleau,
Directrice générale et
greffière-trésorière
09-02-2022